



**Pour diffusion immédiate**

## **COMMUNIQUÉ**

**Montréal, le 30 mars 2017** – La Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec (COPHAN) salue certains investissements prévus au budget Leitão qui permettront de rattraper une partie des coupures budgétaires des dernières années qui ont durement frappé les personnes ayant des limitations fonctionnelles et leurs proches.

D'entrée de jeu, la COPHAN tient à souligner le fonds de 5 millions de dollars pour une meilleure accessibilité des sites touristiques pour les personnes à mobilité réduite, dont la gestion a été confiée à Kéroul, organisme membre de la COPHAN qui œuvre dans ce domaine depuis près de 40 ans.

L'investissement annoncé de 8 millions sur 5 ans pour améliorer l'accès pour les personnes ayant une mobilité réduite aux petits centres d'affaires, commerciaux et communautaires rejoint les demandes du Regroupement en faveur de l'accessibilité des établissements commerciaux et d'affaires du Québec (RAECAQ), auquel la COPHAN participe. Afin de maximiser l'impact de ces fonds, la COPHAN s'attend à ce que ce programme soit efficacement promu auprès des gens d'affaires et que les délais de traitement des dossiers soient connectés à la réalité de ces derniers.

La COPHAN salue également l'attribution d'une enveloppe désignée de 28 millions pour le Programme d'adaptation de domicile, en espérant que cette légère augmentation par rapport aux années précédentes se traduira par la réalisation effective de nouveaux projets. Cela dit, l'enjeu des délais de traitement se doit d'être adressé, notamment en ce qui concerne les travaux courts et les projets en région où ceux-ci sont largement au-dessus de la moyenne nationale de 23 mois.

Bien que leur impact sur les services aux personnes ayant des limitations et leurs proches soit difficile à anticiper pour le moment, la COPHAN accueille favorablement les sommes prévues pour le Programme de subvention aux entreprises adaptées, l'intégration des enfants handicapés dans les services de garde éducatifs à l'enfance, les services de surveillance pour les 12 à 21 ans et le transport adapté.

Finalement, la COPHAN déplore que les investissements annoncés en santé et services sociaux et en éducation ne viennent qu'éponger une partie des coupures infligées par le gouvernement au cours des dernières années, alors que les besoins dans ces secteurs sont plus criants que jamais.

-30-

Source : COPHAN - Audrey-Anne Trudel - [audrey.trudel@cophan.org](mailto:audrey.trudel@cophan.org) - 514-284-0155, poste 25.